

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance sans incidence sur la participation en hausse (+7,64%). Mr Martin prend cette hausse régulière de la participation depuis de plusieurs années comme un signe de confiance

Mr Martin remercie Mr Sebire et Mme Turkovics pour leur aide lors du dépouillement.

2 Effectifs des élèves et mouvement des personnels pour la rentrée 2021 Prévisions 2022-2023

L'école scolarise à cette rentrée 253 élèves (119 filles et 134 garçons), légère baisse des effectifs (2020-2021 : 256 2019-2020 : 278, 2018-2019 : 294)

Répartition retenue pour l'année scolaire. (mise à jour au 22 novembre)

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
TPS PS		4	22								Mme Martin & Mme Lecoeur
PS MS			9	16							Mme Gautier
GS					23						Mme Tribehou & Mme Lecoeur
GS CP					16	7					Mmes Mielvaque
CP-CE1						22	3				Mme Régent
CE1							24				Mme Letellier
CE2								27			Mme Picant
CM1									21		Mme Conq
CM1									20		Mr Bribet
CM2										19	Mme Chesneau
CM2										20	Mmes Turgis & Lefèvre
ULIS*	9										Mme Fossard
		4	31	16	39	29	27	27	41	39	253

Présentation de la répartition des élèves par commune de résidence ainsi que la répartition des élèves résidant dans la commune par école.

La répartition des élèves par commune de résidence

	Eff	%
SOULEUVRE EN BOCAGE	3	1,2
BAUDRE	1	0,4
TESSY-BOCAGE	1	0,4
THEREVAL	1	0,4
BEAUCOUDRAY	2	0,8
SAINT-LO	2	0,8
SAINT-LOUET-SUR-VIRE	2	0,8
SAINT-JEAN-D'ELLE	3	1,2
DOMJEAN	4	1,6
LAMBERVILLE	6	2,4
TORIGNY-LES-VILLES	10	3,9
LE PERRON	12	4,7
BIEVILLE	21	8,3
SAINT-AMAND-VILLAGES	186	73,2
Total	254	100,0

La répartition des élèves résidant dans la commune par école

	Eff.	%
E.P.PU SAINT AMAND VILLAGES (0500820V)	186	73,8
E.P.PR ECOLE DU SACRE COEUR TORIGNY LES VILLES (0501393T)	35	13,9
E.P.PU ARTHUR LE DUC TORIGNY LES VILLES (0501813Z)	10	4,0
E.P.PR INSTITUT SAINT LO AGNEAUX (0501303V)	4	1,6
E.P.PU JEAN PREROUX SAINT JEAN D'ELLE (0501668S)	4	1,6
E.P.PR ÉCOLE INTERPAROISSIAL SAINT LO (0501370T)	3	1,2
E.P.PU VAL DE DROME (0140188D)	2	0,8
E.E.PU (CONDE SUR VIRE) CONDE SUR VIRE (0501729H)	1	0,4
E.M.PU (CONDE SUR VIRE) CONDE SUR VIRE (0500807F)	1	0,4
E.P.PR ECOLE DU BON SAUVEUR SAINT LO (0501372V)	1	0,4
E.P.PU CAMPEAUX SOULEUVRE EN BOCAGE (0141946P)	1	0,4
E.P.PU CARANTILLY (0501520F)	1	0,4
E.P.PU DOMJEAN (0501480M)	1	0,4
E.P.PU GUSTAVE BLOUET BAUDRE (0500780B)	1	0,4
E.P.PU MONTMARTIN SUR MER (0501271K)	1	0,4
Total	252	100,0

Equipe pédagogique

Cette année il y a 15 enseignants avec l'arrivée de nouvelles enseignantes principalement en maternelle.

1 enseignante coordonnatrice de l'ULIS complète l'équipe.

- Autres enseignants intervenant à l'école:

Une enseignante spécialisée: Mme Horel

Une psychologue Scolaire: Mme Bonnemain

Une enseignante référente de l'ESS: Mme Savary

Personnels intervenant avec les élèves sur le temps scolaire

- 4 ATSEM : Mmes Gires, Lelièvre, Letourneur et Lexeline
- 4 AESH qui accompagnent 8 élèves en situation de handicap : Mmes Maleville, Turkovics, Bidel et Granger
- 1 AESH collective pour le dispositif ULIS : Mr Lamy
- Service civique : demande faite

Prévisions de rentrée pour l'année 2022-2023

D'après les remontées de l'état civil des communes du secteur scolaire la prévision d'effectifs transmise à la direction académique pour la rentrée 2022 se présente de la manière suivante : quasi stabilité (on est dans la marge d'erreur)

Répartition par niveau 2021-2022		Prévisions par niveau 2022-2023	
CYCLE I	91	CYCLE I	80
TPS	4	TPS	5
PS	31	PS	27
MS	16	MS	31
GS	40	GS	17
CYCLE II	84	CYCLE II	100
CP	29	CP	41
CE1	27	CE1	30
CE2	28	CE2	29
CYCLE III	80	CYCLE III	70
CM1	41	CM1	29
CM2	39	CM2	41
TOTAL	255	TOTAL	250

3 Actualisation et vote du règlement intérieur 2021-2022

Aucune modification du règlement intérieur de l'école n'est proposée cette année.

Après lecture de la modification, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera affiché dans les deux écoles ainsi que sur le site de l'école.

4 Activités pédagogiques complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves.

Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.
Les APC sont positionnées soit le mardi soir de 16h30 à 17h30 soit sur le temps du midi et fonctionnent par période.

5 Sécurité + PPMS (mise à jour)

Maintien du plan Vigipirate en France au niveau 2 « sécurité renforcée – risque attentat ». Rappel des consignes de sécurité préconisées par le ministère :
Dispositif de protection pour sanctuariser les sites (barrières), accueil des élèves par un adulte, vérification de l'identité des personnes extérieures, affichage des consignes de sécurité, pas d'attroupement d'élèves.

Les mesures du plan vigipirate s'ajoutent au protocole sanitaire.

Programmation des exercices sur l'année (à consulter sur le site de l'école)

D'autres exercices peuvent être ajoutés

Exercices incendie

20 septembre 2021 et 24 janvier 2022

Plan Particulier de Mise en Sureté

La pause d'un film sur les surfaces vitrées ne disposant pas de store contribue à une meilleure sécurisation de l'école maternelle. L'intérieur n'étant plus visible

Attentat intrusion : 18 octobre 2021

Risque majeur : exercice académique date non fixée

6 Sorties et projets de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique présente les actions qui seront menées sur l'année scolaire, d'autres sont encore à l'étude et seront présentées au prochain conseil d'école.

Maternelle :

Animations à la médiathèque de Condé sur Vire

Sortie à la ferme (Animaux et participation à la cueillette et à la fabrication du jus de pommes)

Spectacle des 3 chardons « L'arbre roux »

Spectacle de Noël « Animalium »

Sortie au théâtre de St Lô « A petits pas bleus » (GS et GS-CP)

Projet autour du handicap sensoriel (GS-CP) en partenariat avec le CROP de Bretteville

Sortie au musée des beaux-arts de Saint-Lô (GS et GS-CP)

Participation aux rencontres sportives Cycle 1 (Rondes et jeux dansés et maternathlon)

Sortie à la Souleuvre (en fin d'année)

Elémentaire :

Cycle tennis de table en partenariat avec le club de Torigny

Sortie au moulin de Perreux (CM2 Mme Chesneau et ULIS)

Sortie sciences à Ludiver (CM1)

Animations à la médiathèque de Condé sur Vire autour des contes (CP, CE1, CE2)

Projet autour des contes (CP, CE1, CE2) : Jeu de piste en forêt,

Ecole & cinéma (CM1 & CM2) : 3 séances sur l'année

Spectacle de Noël « Animalium »

Projet avec le musée des beaux-arts de Saint-Lô

Barouf au musée (CM2 Mme Chesneau et ULIS)

Autour de l'histoire de la ville (CM1)

Participation à la rencontre danse (CM1 Mme Conq et ULIS)

Journée d'accueil des CM2 au collège (forme non connue)

Dépôt d'un dossier pour une classe équitation (CM2 Mme Chesneau et ULIS)
Théâtre « Un conte du chat perché » (CE1 et CME Mme Turgis)
Cycle Echec (8 séances) et Classe Kayak (CM2)
Participation aux rencontres sécurité piéton et vélo (cycle 3)

Maintien des cycles piscine pour toutes les classes à partir de GS
D'autres sorties seront proposées elles seront présentées au prochain conseil d'école

Toutes les dates seront indiquées sur le site de l'école.

7 Investissements mairie et travaux réalisés

Investissements

- Achat de 2 ordinateurs portables (renouvellement)
- Achat de 4 tablettes pour la maternelle
- Renouvellement des écrans de la salle informatique de l'école maternelle
- Achat de 8 chaises pour la classe de GS-CP
- Achat de matériel de motricité pour l'école maternelle
- Achat de 2 pointeurs laser & 2 visualiseurs
- Achat de jeux de cour pour l'école élémentaire
- Achat de panneaux de basket pour l'élémentaire
- Lots de dictionnaires juniors (classe de CE2)

Travaux réalisés

Maternelle

- Sécurisation par la pose d'un film sur certaines parties vitrées (coupe-vue) (6 000 €)
- Changement de 3 portes
- Aménagements dans les classes de TPS-PS et GS-CP (étagères, tableaux...)
- Pose d'un panneau d'affichage extérieur

Elémentaire

- Pose de panneaux de basket (cour élémentaire)
- Remise en route du chauffe-eau permettant d'avoir de l'eau chaude dans le bloc sanitaire
- Installation d'un éclairage automatique au niveau de la sortie des CP, CE2
- Toilettes garçons (ajout d'un urinoir)
- Poursuite de l'aménagement intérieur des classes CE1 et de CE2 (étagère)
- Installation d'un pot de fleur géant afin d'éviter les stationnements gênants

8 Association de parents d'élèves et section USEP

Mme Dadure, membre de l'APE, commence par indiquer que l'APE dispose à présent d'un vaste local puis présente les actions envisagées pour l'année scolaire.

Une réunion de présentation a rassemblé une vingtaine de personnes en septembre
Des actions ont déjà été lancées : grilles de tombola, vente de sapins, de décorations de Noël. D'autres actions suivront pizza, panier de légumes, Zumba.

Des

Cette année le marché de Noël pourra se tenir, ce sera le samedi 11 décembre avec pass sanitaire

- USEP (**U**nion **S**portive de l'**E**nseignement du **P**remier degré)

Pas de participation de l'école l'année dernière. Nouvelle pause cette année, le contexte trop incertain

9 Bilan financier de la coopérative scolaire

Le contexte sanitaire ou les caprices de la météo n'ont pas permis de faire toutes les sorties scolaires prévues mais contrairement à beaucoup d'écoles les élèves ont pu bénéficier de plusieurs sorties.

Le bilan de la coopérative laisse apparaître un résultat largement excédentaire (+ 27 794,46 €).

Deux raisons : La subvention municipale de l'année 2020 (11 335€) a été versée sur l'année 2021 pour un total de 26 036€, l'APE a fait un généreux don de 15 000 € afin de participer au frais occasionné par l'achat d'une structure pour l'élémentaire.

Le solde du compte atteignait 45 803 € en début d'année scolaire.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
Achats d'objets à revendre	0,00	Ventes d'objets	1 433,40
Assurances	67,75	Activités éducatives	0,00
Activités éducatives	19 215,79	Subventions des collectivités locales (3)	26 036,00
Frais bancaires	4,00	Contributions participatives	0,00
Cotisations versées à l'OCCE 50	648,14	Subventions d'associations	15 000,00
Dépenses exceptionnelles	0,00	Participations des familles	5 260,74
Biens durables	0,00	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :	19 935,68	Total des produits (B) :	47 730,14
Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : 27 794,46			

Bilan simplifié au 31 Août 2021

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Soldes des comptes au 31/08/2021			
Banque(1)	45 801,84	Report à nouveau au 1.09.2020 :	18 009,38
Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2020	
Caisse en espèces (2)	2,00	Résultat de l'année 2021 :	27 794,46
Autre compte	0,00		
478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :	45 803,84	Total du passif :	45 803,84
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00		Le bilan simplifié est équilibré.	

Les dons des familles à la coopérative scolaire ont atteint cette année 3 075 € (2 630 €)

10 Questions diverses

Les questions/remarques:

- Nous avons beaucoup de remarques de parents d'élèves, une lettre a également été envoyée à l'intention de Mr MARTIN, concernant les quantités insuffisantes à la cantine et plus précisément pour les enfants du 1er service. Le sujet a déjà été abordé en conseil

d'école à plusieurs reprises, mais nous nous permettons d'évoquer de nouveau le sujet vu les nombreuses remontées des parents d'élèves.

Mme Pellan rappelle que les quantités servies aux enfants sont imposées par le plan de santé (pour rappel 50g de viande pour un enfant de maternelle et 70g pour un enfant d'élémentaire).

Les portions servies respectent scrupuleusement ces grammages. (même-si les enfants n'ont qu'un demi-steack)

Les enfants qui se plaignent d'avoir faim sont souvent ceux qui refusent de manger les plats préparés. (Mr Roset nous présente des photos prises le midi lors du service montrant des assiettes à peine touchées).

Les variations du nombre d'élèves déjeunant peuvent conduire à l'existence de « rab » qui est servi au 2nd service.

L'actuel protocole sanitaire ne permet plus d'alterner les services comme les années passées. Ce protocole est véritablement contraignant et ne constitue pas une excuse.

Mme Pellan rappelle qu'elle se tient disponible pour recevoir les parents sur toutes les questions qui se rapportent au périscolaire.

- Pour les enfants qui restent tard à la garderie du soir, serait-il envisageable de proposer des activités aux enfants (lecture à voix haute..) ou leur mettre à disposition des bacs de jeux. Il a été constaté que les enfants restent assis à dessiner ou à attendre que le temps passe.

Tous les enfants disposent d'au moins un jeu par table (et souvent plus) mais ils ne peuvent effectivement pas se les échanger entre classe afin de respecter le protocole sanitaire.

Ils peuvent également venir avec leurs propres jeux.

Certains enfants peuvent parfois ne plus avoir envie de jouer passé 18h.

- Lorsqu'il fait beau, les enfants de la garderie jouent dehors.

Serait-il possible de mettre une pancarte sur la porte afin de prévenir les parents.

Certains ne savent pas où passer pour aller chercher les enfants.

Il est vrai que lorsque le temps le permet les élèves peuvent être dehors dans la cour de la maternelle, dans ce cas la porte d'entrée est fermée. Il faut alors passer par le portail blanc.

Un effort de communication sera fait au retour des beaux jours.

- Pour prévenir les absences de la garderie, il avait été recommandé de prévenir par mail.

Apparemment, l'adresse mail ne suffirait pas ?!

Mme Pellan confirme que si les parents envoient un mail avant 8h à l'adresse dédiée celui-ci sera pris en compte. Idem pour un appel téléphonique.

Mme Pellan en profite pour rappeler que les enfants qui sont inscrits à l'étude dirigée ne peuvent être libérés avant 17h30, car aucun agent ne peut se libérer avant cette heure.

- Est ce qu'il est envisagé d'autoriser les enfants à sortir de nouveau par la barrière côté mairie ?

Mr Martin rappelle que les enfants qui le souhaitent peuvent passer par la barrière le matin ou le soir mais ils devront attendre le passage de l'agent qui accompagne les élèves prenant le car.

Mme Pellan précise qu'elle ne peut dépêcher un agent pour ouvrir et fermer cet accès.

- Concernant le projet de la structure de jeux, avez-vous un délai de mise en œuvre ?

Mr Martin indique que ce sont les délégués de classe qui les premiers en ont parlé lors des conseils de délégués.

La municipalité s'interroge sur l'intérêt pédagogique d'une structure et rappelle que l'entretien d'un tel aménagement est assez onéreux.

Mr Martin explique que toutes les grandes écoles disposent d'une structure. Elle offre des activités durant les récréations et la pause méridienne et participe au maintien d'un bon climat scolaire.

Mme Picant dit qu'elle préférerait un city-stade offrant plus de possibilités s'il était implanté près de l'école.

Mr Martin a demandé aux délégués de lui préparer pour la prochaine réunion des dessins de structures afin de recueillir les souhaits des élèves.

L'APE de l'école a fait un don de 15 000€ qui pourrait servir au co-financement d'une telle structure.

Le projet va se poursuivre avec les élèves. Mr Martin contactera des prestataires pour faire un chiffrage avant d'étudier la faisabilité avec la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30. Le prochain conseil d'école aura lieu le 15 mars 2022.

Le directeur

Gwenaël MARTIN

La secrétaire de séance

.....